

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MARCILLAT

## REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

VENDREDI 25 JUIN 2010 A 18H00

### PROCES VERBAL

Etaients présents : Mesdames Charobert Paulette, Gagnière Lucette, Lagrange Monique, Turcat Danielle.

et Messieurs Beaumont Marc, Chito Christian, Guillemard Hubert, Bernard Jean-Pierre, Michard Claude, Pinton Georges,

Etait absent : Néant

Etait excusés : Messieurs Lamoine Jean-Paul et Pommier Jacques

#### Ordre du jour :

- \* Vente de terrain sur la ZA de Champ Noyer
- \* Contrat Auvergne + Nature et Paysage
- \* Adhésion à TGV Grand Centre Auvergne (info sur [www.TGVCA.com](http://www.TGVCA.com))
- \* Contribution au Fonds de Solidarité pour le Logement
- \* Subvention Energie 3D
- \* Questions diverses

Monsieur le Président présente les excusés et le retard de Monsieur Beaumont.

#### Vente de terrain sur la ZA de Champ Noyer

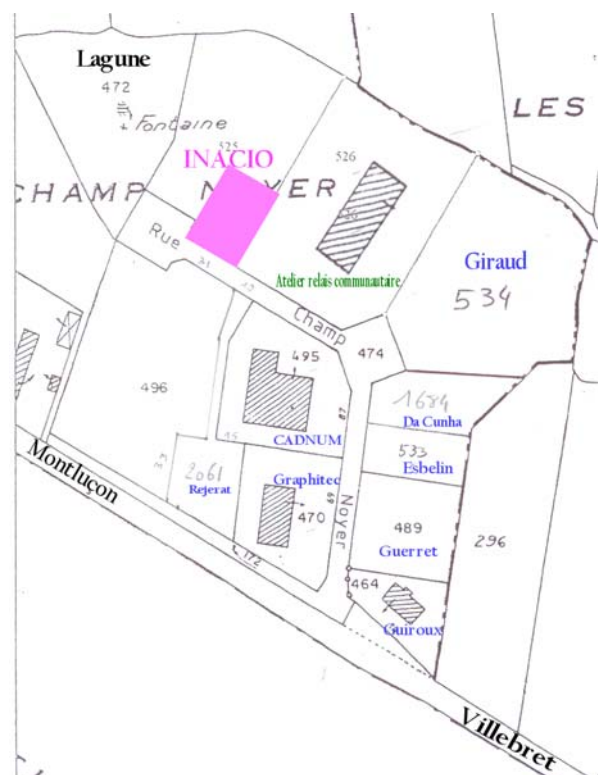
Monsieur le Président informe l'assistance que Monsieur Gilles INACCIO, demeurant à Villebret, route de Polier a fait la demande d'acquisition d'une parcelle de 1 000 m<sup>2</sup> de terrain sur la ZA du Champ Noyer afin d'y exercer son activité de maçon.

Cette personne prévoit de stocker des matériaux nécessaires à son activité et de construire un atelier dans de brefs délais.

Pour rappel le prix de vente est de 3.03 euros du m<sup>2</sup>.

A l'unanimité, l'assistance est favorable à cette transaction.

NOTE : Monsieur Beaumont n'a pas pris part au vote.



## Contrat Auvergne + Nature et Paysage

Monsieur le Président fait un rappel sur les mesures de contractualisation (Contrat Auvergne+) avec le Conseil Régional d'Auvergne :

Le **Contrat Auvergne +** est un contrat conclu entre le Conseil Régional d'Auvergne, les Pays et les Communautés de Communes situées sur le périmètre des Pays. Il vise à définir un programme d'actions sur trois ans et à dégager des financements régionaux.

Afin d'inciter les territoires à développer leurs propres stratégies en faveur de la biodiversité, le Conseil Régional a mis en place un **Contrat Nature et Paysage** lié au Contrat Auvergne +.

Les territoires peuvent donc projeter des actions suivant les 3 axes :

Volet 1 : conforter et pérenniser la biodiversité

Volet 2 : bonnes pratiques pour la biodiversité et les paysages au quotidien

Volet 3 : animation en faveur des paysages et la biodiversité.

Chaque EPCI du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher mène une réflexion sur les actions à mettre en place, lesquelles seront regroupées pour l'élaboration du Contrat Nature et Paysage.

Un tableau de synthèse est distribué. Il regroupe les actions déjà pressenties lors de la réunion du 10 mai dernier à Durdar Larequille et, en plus, certaines autres en rapport avec des projets en cours. Cette liste n'est pas exhaustive ni imposée. Elle sera présentée aux services du Conseil Régional via les techniciens du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher. Une fois l'examen effectué, un chiffrage des actions pouvant être retenues sera réalisé et présenté au conseil communautaire.

Monsieur Chito insiste sur le fait que les délais imposés sont très courts et que les actions doivent être suffisamment « larges » pour pouvoir s'adapter aux besoins potentiels des 2 années futures.

Après lecture du tableau joint, l'assistance n'émet pas d'observation particulière.





### Adhésion à TGV Grand Centre Auvergne

L'association TGV Grand Centre Auvergne a pour objet de promouvoir la réalisation de la future ligne TGV Paris-Orléans – Clermont – Lyon. La cotisation demandée est de 150 euros.

Après débat, l'assistance ne souhaite pas donner une suite favorable à cette requête et émet un vote « contre » à l'unanimité.

### Contribution au Fonds de Solidarité pour le Logement :

Comme chaque année, la Direction de l'Habitat et du Logement (Conseil Général 03) lance un appel à cotisation de 1 euros/habitants aux Communes et Communauté de Communes afin de mener des actions en faveur des plus démunis.

Après discussion, l'assistance délibère négativement à l'unanimité.

### Subvention Energie 3D :

L'association Energie 3D est basée à St-Maigner dans le Puy de Dôme et regroupe des agriculteurs qui souhaitent s'investir et investir dans le Développement Dynamique et Durable de la ruralité à travers des énergies renouvelables. Les adhérents sont répartis sur 4 départements 63, 03, 23 et 18 dont près d'une vingtaine habite sur le territoire communautaire. Cette association sollicite une aide financière pour pérenniser ses actions.

L'assistance souhaite avoir d'avantage d'informations sur cette structure et sur ses objectifs. Il est retenu de prévoir une présentation - par les représentants - lors d'un prochain conseil communautaire et aussi de demander une copie des statuts en cours.

### Questions diverses :

**Autorisations de balisage cyclotourisme :** après examen, les autorisations des communes de Mazirat et Ste-Thérance sont manquantes. Il serait important de les réaliser dans les meilleurs délais.

**Site internet :** peu de communes ont répondu. Il serait bien que les démarches soient engagées rapidement.

Rappel pour chaque commune : 10 sites pour photo, 1 photo panoramique, 1 fiche descriptive.